



Tél : 01.76.82.64.52
 cgtflins@free.fr  cgt.flins

Non au travail à la carte !

La direction se sert une nouvelle fois de nos congés pour gérer l'usine. Suite à un incident technique chez FAURECIA qui fabrique les planches de bord pour la Clio 4, la direction a positionné mardi après-midi et mercredi matin de cette semaine, en Peinture et au Montage, des jours de CTC.

Par contre, elle a décidé de revenir sur la journée non travaillée du 27 juin prévue au C.E. du mois de mars 2014. Elle veut que nous soyons disponibles à tout instant dès qu'elle le décide...

Eh bien non !

Nous aussi nous avons une vie en dehors de l'usine et avec le week-end du 27, 28, 29 et 30

juin, bon nombre d'entre nous avons organisé ce week-end alors pas touche au 27 et 30 juin.

Si la direction persiste à vouloir nous faire travailler ce jour-là...

Soyons nombreux à lui dire que nous n'acceptons pas le travail à la carte, comme nous n'acceptons pas que nos jours de congés servent à pallier les dysfonctionnements de l'usine dont nous ne sommes pas responsables.

Que ce soit pour les incidents techniques ou la baisse des ventes, nos congés nous appartiennent et nous revendiquons le paiement par la direction de la totalité des jours chômés.

C'est à la direction de payer, pas à nous !

Déclaration de la C.G.T lors du C.E. du mercredi 18 juin 2014 sur le changement de cadence.

« A l'occasion du changement de cadence de 45 à 34 véhicules/heure prévu pour le mois de septembre, vous voudriez supprimer environ 200 postes de travail. Pour vous, ce serait inéluctable ! Si la cadence baisse, le nombre de postes de travail devrait lui aussi baisser.

Pour la CGT, ce sont les horaires de travail qui doivent baisser. Au lieu de terminer la journée à 20h46 nous pourrions quitter l'usine à 20h18.

Ce sont les pauses qui pourraient être rallongées, etc...

Que la direction nous restitue les 18,5 jours qu'elle nous a volés avec l'accord de compétitivité. Au lieu de cela, vous préférez mettre plusieurs centaines de travailleurs au chômage et baisser l'activité.

Pourtant du travail il y en a plus qu'il n'en faut et pour tout le monde !

- Il faut doubler les effectifs sur les postes les plus difficiles,
- Mettre du personnel supplémentaire là où c'est nécessaire,
- Accorder les congés à toutes celles et ceux qui en font la demande, etc...

Dans votre présentation, vous nous dites que la baisse de cadence va être l'occasion d'améliorer l'ergonomie et la qualité des postes de travail. De qui vous moquez vous ?!!!

Quelle que soit la vitesse de chaîne, pour atteindre vos objectifs de performance et de productivité vous rendez les postes de travail de plus en plus difficiles à tenir. Ce sont les profits des actionnaires que vous visez à améliorer.

Nous sommes...

- ➔ **Contre votre projet,**
- ➔ **Contre votre politique qui contribue à dégrader nos conditions de vie et de travail. »**

Allocation Vacances

208,23 € brut au coefficient 100 et 260,34 € en partie fixe							
Coef.	ANCIENNETE			Coef.	ANCIENNETE		
	0% 0 à 9 ans	10% 10 à 19 ans	20% 20 ans et +		0% 0 à 9 ans	10% 10 à 19 ans	20% 20 ans et +
165	603,92	638,28	672,64	230	739,27	787,16	835,05
170	614,33	649,73	685,13	240	760,09	810,07	860,04
175	624,74	661,18	697,62	250	780,92	832,97	885,03
180	635,15	672,64	710,12	260	801,74	855,88	910,02
185	645,57	684,09	722,61	270	822,56	638,28	935,01
195	666,39	706,99	747,60	285	853,80	913,14	972,49
200	676,80	718,45	760,09	305	895,44	958,95	1 022,46
215	708,03	752,80	797,57	335	957,91	1 027,67	1 097,42
220	718,45	764,26	810,07	350	989,15	1 062,03	1 134,91
225	728,86	775,71	822,56	365	1 020,38	1 096,38	1 172,39

Les travailleurs intérimaires touchent cette prime.

Les conditions de Renault pour l'attribution de l'allocation vacances :

La prime est versée au prorata de la présence par mois complet et les trois mois qui comptent sont : avril - mai et juin.

Exemple : un travailleur présent au mois d'avril, son contrat se terminant mi-mai, l'entreprise d'intérim devra lui payer 1/3 de la prime lors de son attribution, c'est-à-dire au mois de juillet. C'est le coefficient et l'ancienneté qui déterminent le montant de la prime et bien sûr les mois de présence.

Cette prime va nous soulager un peu mais les 300€ d'augmentation générale de salaire et le 13^{ème} mois pour tous restent d'actualité et sont une réelle nécessité.

Solidarité avec la grève des cheminots

Depuis le 10 juin, ils sont en grève contre un projet qui va, à terme, éclater la SNCF en trois entreprises différentes.

L'objectif est de « baisser le coût du travail » et de privatiser ce qui est rentable dans les chemins de fer. Cela passera par des baisses d'effectif, des suppressions de postes et le blocage voire la baisse des salaires.

Le gouvernement et le patronat mènent des attaques contre tous les travailleurs : Les cheminots, les intermittents, les retraités, etc....

Partout, chez Renault comme ailleurs, les travailleurs sont confrontés à cette politique.

Les cheminots se battent, ils ont raison et ils ont notre soutien.

Hier, les cheminots et les intermittents ont appelé à une manifestation sur Paris.

Une délégation CGT Renault Flins y a participé.

Nous sommes solidaires à 100% de leur lutte.